

CLUB SPORTIF DE CHARONNE



Association Loi 1901 - Agréée Jeunesse et Sports - Membre de l'UFCV
Affiliée à la FFJDA et à la FFKDA

JUDO 2025 - 2026

Au gymnase de l'établissement (G),
Au dojo du complexe sportif Louis Lumière (LL)

Le mardi :

CE2 / CM1 / CM2 : 18H - 19H (LL)
6^e / 5^e : 19H - 20H (LL)

Le mercredi :

4^e / 3^e / ados / adultes : 19H30 - 21H30 (G)
(+ Kata - self défense)

Le jeudi :

CP : 16H45 - 17H45 (G)

Le vendredi :

CE1 / CE2 : 17H30 - 18H30 (LL)
CM1 / CM2 / 6^e / 5^e : 18H30 - 19H30 (LL)
4^e / 3^e / ados / adultes : 20H / 22H (G)
(+ Kata - self défense)

Adhésion annuelle et individuelle pour une ou plusieurs activités : 20€.

TARIF : Participation (licence FFDJA incluse) + adhésion

CP : 1 x 1H = 280€

CE1 : 1 x 1H = 300€

CE2 / CM1 / CM2 / 6^e / 5^e : 1 x 1H = 300€
2 x 1H = 380€

4^e / 3^e / ados / adultes : 1 x 2H = 380€
2 x 2H = 480€

Si + Kata - self défense = + 100€

PROFESSEUR : Igor VAN WYMEERSCH

Professeur de Judo, CN 3^e dan.

Prévoir une photo d'identité et un certificat médical d'aptitude pour l'inscription.

Réduction du montant de la participation si plusieurs enfants ou plusieurs activités.
Pour le règlement, nous acceptons :

- Les Tickets-Loisirs et les Bons-Vacances de la CAF.
- Les coupons-sports et les Chèques-Vacances de l'ANCV.
- Le Pass'Sport.
- Le règlement par les comités d'entreprises.



Un accompagnement entre l'établissement scolaire et la salle de Judo Louis Lumière est prévu pour le cours des plus jeunes le mardi à 17H et le vendredi à 16H30.

En faire la demande lors de l'inscription.

Nous vous proposons une bourse aux judogis brodés aux couleurs du club.